

Guide pratique du compostage



sommaire

- Le compostage... un processus naturel et économique 3
- Les modes de compostage 4
- Réaliser son compost 6
- Bien réussir son compost 8

Le compostage... un processus naturel et économique

Le compostage est un procédé de dégradation naturelle des matières organiques, par des micro-organismes, en présence d'humidité et d'oxygène.

À partir de déchets du jardin et de cuisine, le compostage permet d'obtenir gratuitement un amendement organique, le compost, structurant naturel nécessaire à la vie du sol et libérant lentement des éléments minéraux.

La pratique du compostage s'avère économique et environnementale : elle permet d'éviter l'achat et l'utilisation d'engrais chimique, diminue la quantité de déchets ménagers produits d'environ 100kg/personne/an* et limite ainsi les coûts liés à l'élimination des déchets.



Les modes de compostage

1



2



3



NOTA BENE

Ces modes de compostage peuvent être réalisés collectivement à l'échelle d'un quartier, d'une résidence

Le choix d'un mode de compostage sera fonction du volume à composter et de votre sensibilité. Cependant, quel que soit le mode choisi, quelques règles sont à appliquer :

- Le mélange des apports (déchets verts et bruns)
- Le brassage du tas pour l'aération
- L'humidification de la pile de compost

1 Le compostage en composteur

Le composteur* choisi par votre collectivité porte le label NF Environnement qui garantit un matériel de bonne qualité (bois ou plastique recyclé et recyclable).

Il doit être posé en extérieur en contact direct avec le sol, sur une surface plane, et dans une zone semi-ombragée.

AVANTAGES

- conserve l'humidité
- accélère le processus de compostage
- évite les nuisances dues aux animaux
- comporte un système d'ouverture pour extraire le compost
- facilite la montée en température

INCONVÉNIENTS

- brassages moins aisés
- contrainte de volume mais possibilité de disposer de plusieurs composteurs

Quel composteur choisir pour mon jardin ?

jardin de moins de 100 m²
→ capacité de 100 à 200 litres

jardin de 100 à 500 m²
→ capacité de 200 à 600 litres

jardin de plus de 500 m²
→ capacité de 600 à 800 litres



2 Le compostage en tas

Il consiste en un compostage direct des matières sur le sol, en un tas d'au moins 1 à 2 m³, à l'abri du vent et à l'ombre.

AVANTAGES

- pas de limitation de volume
- brassages du compost plus aisés

INCONVÉNIENTS

- attirent certains animaux
- processus de compostage plus long et plus difficile (excès d'humidité - moins d'hygiénisation)

3 Le compostage en fosse

Les déchets à composter sont déposés dans un trou de 30 à 50 cm de profondeur, creusé dans le sol.

AVANTAGES

- compostage stimulé par les lombrics

INCONVÉNIENTS

- brassages difficiles
- aération limitée et moins contrôlée
- pas de montée en température

un service complémentaire

Les surplus et gros volumes de déchets verts ainsi que les déchets végétaux de grosse taille (troncs, branches...) peuvent être déposés dans les déchèteries du SIREDOM.



Pour connaître la déchèterie la plus proche :
n° Indigo (0,12 €/min)
0820 62 91 91

**Vous pouvez aussi réaliser vous-même un composteur à l'aide de planches en bois récupérées ou de rondins.*

La fabrication du compost



1

LES DÉCHETS DE JARDIN

- les fleurs fanées, les plantes, les fanes du potager...
- les tontes de gazon, les feuilles, les tailles de haies et d'arbustes (réduites en morceaux)

2

LES DÉCHETS DE CUISINE

- épluchures, coquilles des fruits secs (noix, noisettes...)
- restes de légumes, de fruits, de repas (riz, pâtes...)
- coquilles d'œufs
- filtres et marc de café, sachets d'infusions



3

LES AUTRES DÉCHETS

- sciures, copeaux (non traités)
- serviettes en papier, essuie tout (non colorés)
- fumiers d'animaux d'élevage
- paillage d'animaux domestiques herbivores





Sont interdits de compostage

- cendres de bois
- matières synthétiques
- plastiques
- métaux, verre
- litières non dégradables d'animaux
- poussières de sacs d'aspirateurs
- terre, sable, gravats, pierres, coquillages
- morceaux de bois et branches (> 10 mm de diamètre)

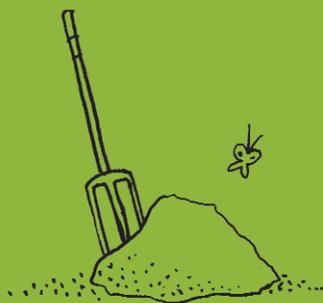


La fabrication du compost



Comment réaliser son compost

À chaque apport, il est important de bien mélanger les différents déchets organiques (verts et bruns/azotés et carbonés*) afin de favoriser leur dégradation par les micro-organismes.



Au printemps, pensez à retourner complètement le compost (2 fois dans la saison) à l'aide d'une fourche et humidifiez-le si nécessaire pour activer la décomposition (apport d'oxygène et d'eau).

***DÉCHETS AZOTÉS/VERTS**
déchets verts (tontes, feuilles,
déchets de fruits et légumes...)

DÉCHETS CARBONÉS/BRUNS
branches broyées, feuilles mortes,
copeaux...



Comment utiliser son compost ?

En fonction du type de matières incorporées, du nombre de retournements et des conditions climatiques, le compost peut être utilisé au bout **de 3-4 mois**.

Ce compost jeune obtenu est appelé **paillis**. Il est utilisé dans sa totalité, hormis les éléments très grossiers remis à composter, comme **paillage** : à l'automne ou en début d'été disposer le paillis en surface sur des végétaux bien enracinés, pour protéger le sol en hiver, limiter l'évaporation, apporter des éléments minéraux progressivement. Puis, l'incorporer au sol au bout de 6-8 mois.

Le compost **mûr** peut être obtenu au bout de **8 mois**.

Il est composé d'éléments fins et grossiers, de couleur brune et dégage une odeur d'humus de forêt.

Ce compost doit être incorporé dans les premiers centimètres du sol, par griffage.

Pour l'utiliser en rempotage ou pour les semis, il faut le tamiser et le mélanger à de la terre.



Conseils pour réussir son compost

La fabrication d'un compost de qualité nécessite une attention particulière. Il n'est pas exclu de rencontrer quelques problèmes. Des remèdes simples vous sont proposés ci-dessous.

Problèmes rencontrés

ODEUR DÉSAGRÉABLE

- Manque d'air – déchets trop tassés et trop fins
- Trop d'humidité

LE TAS ET LE CŒUR DU COMPOST SONT SECS

- Trop de déchets secs (bruns) et grossiers
- Quantité de déchets à composter trop faible (remplir le composteur au 2/3)
- Manque d'azote

LE TAS DE COMPOST EST FROID

- Manque d'oxygène, trop humide

LE CŒUR DU COMPOST EST COMPACT

- Excès de porosité, l'air circule trop bien
- Manque d'aération

LES INSECTES NUISIBLES (PETITES MOUCHES ET AUTRES) ET LES ANIMAUX SONT ATTIRÉS

- Mauvais recouvrement des déchets de cuisine ou présence de déchets « interdits de compostage »

ODEUR D'ÉTHER

- Peaux d'agrumes et chaleur

ODEUR D'AMMONIAQUE

- Mélange trop riche de matières azotées (trop de tonte)
- Température excessive



Solutions

- Retourner le tas et ajouter des matériaux grossiers riches en carbone (branchettes et tailles)
 - Diminuer l'apport de déchets humides et protéger des fortes pluies
- Retourner le compost et humidifier – Ajouter des déchets de cuisine
 - Ajouter de la matière et retourner le tas
 - Ajouter des matériaux verts riches en azote
- Brasser et ajouter des matériaux
- Rajouter des fractions fines ou retirer les fragments trop grossiers, et humidifier
 - Mélanger en incorporant des matériaux grossiers
- Recouvrir constamment les déchets de cuisine, de déchets bruns (feuilles, tailles...) et mélanger
- Recouvrir les peaux d'agrumes avec d'autres déchets ou mélanger le compost
- Rajouter des matières carbonées (ex : branches broyées, feuilles mortes...)
 - Brasser le compost

→ Afin d'améliorer votre compost et de répondre à toutes vos questions, votre commune vous propose l'aide de « relais – compostage »

Pour obtenir les coordonnées de votre relais, contactez votre mairie.

Le **SIREDOM**, Syndicat Intercommunal pour la Revalorisation et l'Élimination des Déchets et Ordures Ménagères, regroupe 112 communes soit près de 700 000 habitants.

Ses missions : l'étude et la réalisation du traitement et de la valorisation des ordures ménagères pour le compte des collectivités de son territoire.

Dans le cadre du programme de prévention des déchets, la promotion du compostage de proximité est une priorité. Le SIREDOM, en partenariat avec le Conseil Général et l'ADEME, subventionne l'achat par les collectivités de composteurs et met à leur disposition des outils de communication.

SIREDOM

5 rue Gustave Eiffel
91420 MORANGIS
Tél : 01 69 74 23 50
Fax : 01 69 09 03 59
siredom@wanadoo.fr
www.siredom.com